



HAL
open science

Futaie régulière ou jardinée? Ou comment traiter les futaies irrégulières

Louis Bourgenot

► **To cite this version:**

Louis Bourgenot. Futaie régulière ou jardinée? Ou comment traiter les futaies irrégulières. Revue forestière française, 1975, 27 (3), pp.179-184. 10.4267/2042/20933 . hal-03395668

HAL Id: hal-03395668

<https://hal.science/hal-03395668>

Submitted on 22 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

FUTAIE RÉGULIÈRE OU JARDINÉE? OU COMMENT TRAITER LES FUTAIES IRRÉGULIÈRES

L. BOURGENOT

Class. Oxford 22 : 62

Le forestier français est ainsi constitué qu'il adore la polémique dans l'abstrait. Il suffit de parcourir les revues forestières depuis le début du siècle pour constater avec quel bonheur il les a alimentées par la querelle régulier-jardiné, poursuivie dans la grande majorité des cas à coup d'arguments théoriques invérifiables donc scientifiquement inexistantes.

La chose est d'autant plus curieuse que si l'on peut rencontrer en France quelques milliers d'hectares de futaies résineuses d'allure jardinée, ou se rapprochant peu à peu et non sans mal de la structure jardinée, il n'y existe pas de futaie jardinée « normale » telle qu'on peut l'admirer dans la Mecque du jardinage, la forêt de Couvet en Suisse (1).

Il faut ajouter que certains partisans de la futaie régulière adoptent à l'égard de la futaie jardinée une autre argumentation, concrète cette fois, mais d'extrême mauvaise foi. Ils attribuent en effet au mode de traitement en futaie jardinée des inconvénients, certes visibles sur le terrain, mais qui ressortissent en vérité soit à la structure réelle des peuplements, elle-même dépendant étroitement de leur histoire (je pense par exemple aux sapinières-pessières alpines), soit à une mauvaise application du traitement en jardinage qui leur avait été imposé, soit enfin à ces deux causes à la fois, tant il est difficile de bien jardiner des peuplements de structure non jardinée.

Il est temps d'en terminer avec ces embrouillaminis stériles, avec ces querelles passionnées, il est temps de voir les choses avec un peu plus de pragmatisme, il est temps surtout d'appliquer à celles de nos futaies qui sont de structure irrégulière une méthode d'aménagement et un mode de traitement à la fois adaptés à cette structure et volontaristes quant aux objectifs d'éclaircie et de renouvellement à y poursuivre dans leurs divers types de peuplement.

Car en réalité la structure de bien de ces futaies résineuses françaises n'est ni régulière, ni jardinée : la forêt se présente comme une juxtaposition de « plages » de surface variable (de quelques ares à 20 hectares ou plus), dont les contours ne s'inscrivent que très rarement à l'intérieur du parcellaire existant, chaque plage renfermant un peuplement de structure régulière ou plus rarement jardinée.

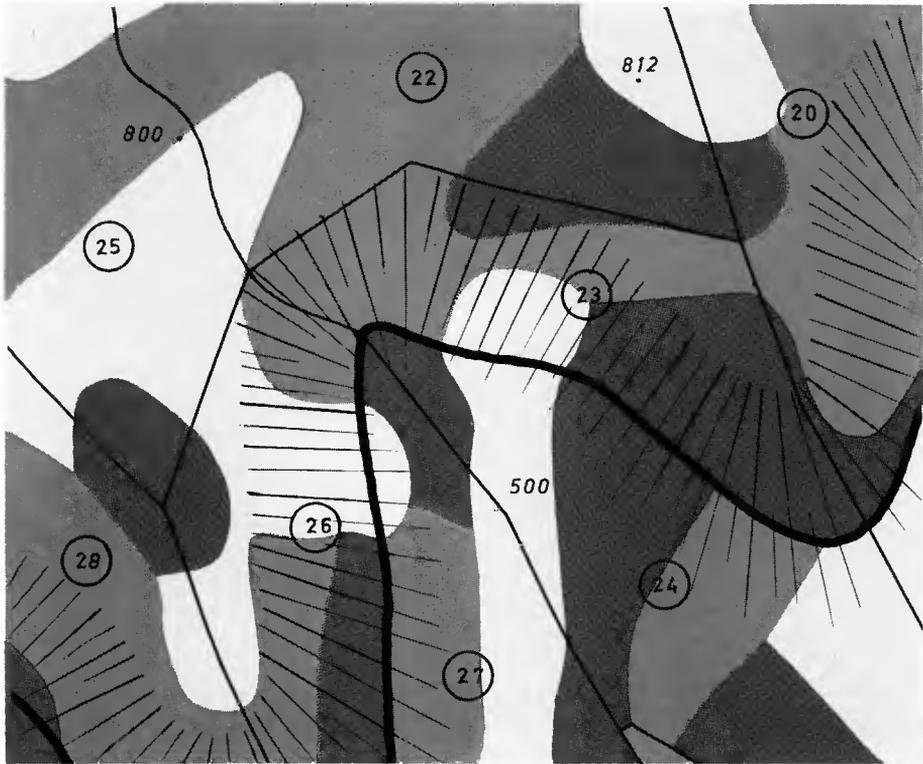
Ce schéma général est à compléter par deux de ses modalités les plus importantes.

Le premier cas est celui des forêts dans lesquelles les plages renfermant des peuplements âgés ou surâgés ont une surface globale très supérieure à celle des plages renfermant des peuplements jeunes ou adultes : c'est le cas de bien des futaies régularisées et vieilles des Alpes.

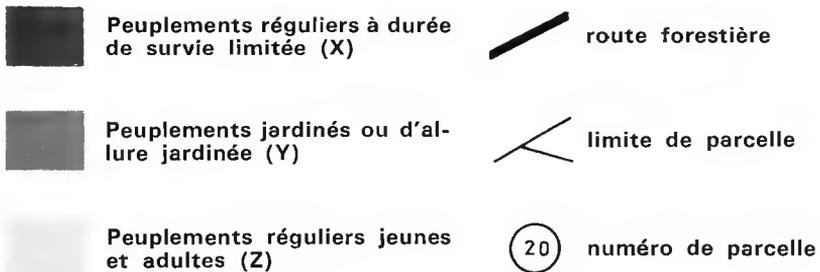
Le second est celui des forêts de composition floristique complexe, dans lesquelles alternent des plages de pin à crochet, de pin sylvestre, de pin noir, de hêtre, d'épicéa, de sapin, parfois de cèdre etc., essences dont les critères d'exploitabilité sont différents et dont il est exclu

(1) Il faut avoir bien présent à l'esprit que le mot jardiné (comme d'ailleurs le mot régulier) recouvre trois notions différentes : une notion de structure, une notion de mode de traitement, et une notion de méthode d'aménagement (Cf. Manuel d'aménagement, 2^e édition).

EXEMPLE DE FORÊT JUSTICIABLE D'UN TRAITEMENT PAR LA MÉTHODE COMBINÉE



100 m



Il y a juxtaposition de plages de peuplements d'âge et de structure variés. Les limites des plages ne coïncident pas avec le parcellaire existant. La surface des plages est très variable.

de prévoir la régénération à la même date : c'est le cas de bien des futaies artificielles nées des reboisements de protection réalisés en montagne à la fin du 19^e siècle.

Il est bien évident que le mode de traitement qui, sous l'étiquette *jardinée*, est depuis longtemps appliqué dans de telles forêts — mais qui se limitait dans la plupart des cas à une éclaircie indéfiniment répétée tous les 10 ou 15 ans — ne pouvait ni leur donner une structure *jardinée*, ni, dans le cas des futaies vieillies, en assurer un rajeunissement suffisant.

Devant une telle situation, les forestiers français ont mis assez longtemps à réagir, empêtrés qu'ils étaient dans leur dilemme « *régulier-jardiné* ». Et pourtant la solution est simple : c'est la méthode qui consiste à faire en sorte que chaque type de peuplement, chaque « *plage* », bénéficie des soins culturaux adaptés à sa composition floristique, à sa structure et à son âge.

A la vérité on peut trouver dans la littérature forestière une amorce de cette méthode sous le nom de « *traitement varié* ». Elle a même fait l'objet de rares applications sur le terrain, et l'auteur de cet article, il y a 25 ans, a pu proposer un tel traitement varié pour une sapinière jurassienne dont l'irrégularité lui causait bien des soucis. Mais de tels essais n'ont pas eu de suite faute de rigueur dans la conception comme dans l'application de la méthode. Tout récemment encore, certains forestiers français ont adopté une sorte de « *traitement varié* », mais demeurent prisonniers de la terminologie classique (hors de l'alternative *régulier-jardiné pas de salut*), car sous l'étiquette du *jardinage* qu'ils ont en définitive adoptée ils font en réalité des éclaircies dans les jeunes peuplements et de la régénération dans les vieux.

Toutes ces réflexions, ces ébauches — à l'exemple de nos collègues belges ou suisses qui nous ont devancés dans ce domaine — ont fini par prendre corps en France sous le nom de « *méthode combinée* ». Elle consiste à traiter la forêt *plage* par *plage* sans modifier le parcellaire existant (lorsque du moins celui-ci est bien adapté aux conditions d'exploitation et de vidange des produits); la parcelle demeure l'unité d'intervention; la forêt est totalement parcourue, parcelle après parcelle (dans un ordre fixé par l'aménagement), pendant la durée d'une rotation (de l'ordre de 10 ans en moyenne); mais les règles de culture sont différenciées dans chaque parcelle selon la nature des types de peuplement qu'elle renferme. Évoquée ci-dessus, la rigueur indispensable à la bonne application d'une telle méthode se traduit par le respect de deux conditions essentielles.

Peuplement régulier adulte
Photo TOULGOUAT





Peuplement régulier à durée de vie limitée, en cours de régénération

Photo TOULGOUAT

L'aménagement repose sur une bonne analyse *des types de peuplements* : l'état descriptif des parcelles doit rompre avec le caractère qualitatif des descriptions habituelles (au nord-ouest, sur environ un hectare, vieille futaie de sapin claire sans régénération ; sur une crête rocheuse au centre, ancien taillis de hêtre rabougri, etc...). Il doit être précis et exécuté en application d'une réflexion préalable ayant déterminé la nature et le nombre des types de peuplement existant dans la forêt ; la description doit être à la fois statique (état actuel) et dynamique (objectif à atteindre) ; enfin elle doit être matérialisée par une carte précise des types de peuplement.

La seconde condition concerne l'équilibre des classes d'âge. Elle oblige à une réflexion attentive sur l'effort de régénération à consentir pendant la durée de l'aménagement. Cette réflexion, relativement aisée en futaie régulière par parcelles, l'est beaucoup moins en futaie

Futaie régulière ou jardinée?

irrégulière, parce que l'on est obligé de raisonner sur un ensemble de plages de surface variable et de limites parfois délicates à déterminer avec précision (d'où l'importance d'une bonne cartographie), et non sur des parcelles entières. Mais il est absolument indispensable de se fixer en surface un niveau de régénération, sauf à voir la forêt elle-même vieillir ou se rajeunir de manière excessive.

Il ne fait donc pas de doute qu'une telle méthode est d'application plus délicate que celle qui consiste à parcourir la totalité de la forêt, parcelle après parcelle, au cours d'une rotation, en se fixant comme seule règle l'indication du volume à prélever dans chaque parcelle (volume lui-même déterminé dans des conditions extrêmement peu satisfaisantes, même et surtout lorsque cette détermination s'entoure d'un appareil mathématique apparemment rigoureux), sans dire de manière précise ni où ni comment on doit le prélever.

Peuplement jardiné

Photo TOULGOUAT



Mais la bonne gestion et, surtout, l'amélioration de la situation et de l'équilibre des futaies irrégulières sont à ce prix.

En définitive tout repose sur une cartographie précise des types de peuplement, beaucoup plus que sur un inventaire pied par pied qui, s'il demeure un bon outil d'analyse dans les vraies futaies jardinées, est un guide très insuffisant pour une gestion éclairée des futaies irrégulières, parce qu'il englobe dans un même résultat chiffré les informations concernant plusieurs types de peuplement souvent extrêmement différents.

A cet égard l'inventaire par échantillonnage, tel qu'il vient d'être mis au point par l'Office national des forêts, permet de prélever sur le terrain, outre les renseignements classiques sur les nombres d'arbres, les volumes et les accroissements, d'autres informations précieuses permettant de faciliter grandement la tâche de l'aménagiste dans son travail de délimitation des types de peuplement ; mais bien entendu un contact direct et visuel de ces derniers par l'aménagiste demeure indispensable :

- avant l'inventaire, pour en définir la nature et le nombre,
- après pour, en possession des résultats de l'inventaire, en fixer de manière définitive l'assiette sur le terrain et prendre les décisions de gestion qui s'imposent pour chacun d'eux.

Je ne peux, en conclusion, que souhaiter que l'application de la méthode combinée, bien entendu dans toutes les rigueurs qui ont été ci-dessus énumérées, permette de sortir bon nombre de futaies irrégulières des griffes d'un mode de traitement (qu'il s'agisse de futaie régulière ou de futaie jardinée) qui ne leur convient manifestement pas.

Louis BOURGENOT
Directeur technique
OFFICE NATIONAL DES FORÊTS
4, avenue de Saint-Mandé
75570 PARIS CEDEX 12